# Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :				
Opérateur	SFR	Arrdt	12 <sup>ème</sup>	
Nom de site	RUE E. LEFEBURE	Numéro	751285	
Adresse du site	6, boulevard Soult	Hauteur	R+8 (25,50 m)	
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations	
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3	antennes inactiv	<mark>'es.</mark>	
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		Non	
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?  Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la ver	rsion précédente du dossier		18/03/2020	
	gence d'Ecologie Urbaine (J)		29/01/2021	
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		29/03/2021	
Historique et contexte	listorique et contexte Mise en service des antennes inactives précédemment installées			
Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoie de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.			
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°,120° et 240°.			
Distance des ouvrants	Fenêtres à 8,30 m Vis-à-vis (25m)		Néant	
Estimation	2G/3G/4G: 0° <4V/m - 120° <2V/m - 240° <3V/m 5G: 0° <2V/m - 120° <3V/m			
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32,42 m			
	Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°/120°/240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.			
Intégration antennaire	Aucune modification			
Zone technique	Aucune modification			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissen	nent concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas	

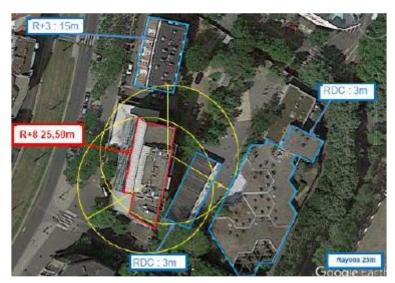
# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.M.PU ARMAND ROUSSEAU 13 avenue Armand Rousseau	13 avenue Armand Rousseau 75012 Paris	9.5m	OUI	33m	2,85 V/m
Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Elisa Lemonnier	20 avenue Armand Rousseau 75012 Paris	10.5m	OUI	85m	2,75 V/m
E.P.PR COURS MOLIERE 2 boulevard Soult	2 boulevard Soult 75012 Paris	22.5m	OUI	29m	0,65 V/m
Cours Molière (Ecole secondaire privée)	2 boulevard Soult 75012 Paris	22.5m	OUI	29m	2,45 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



#### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	15.5 m	26.5 m	26.5 m

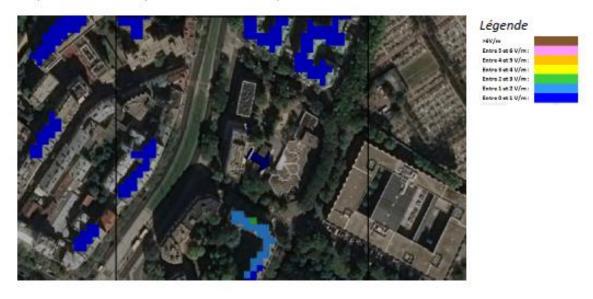
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	24.5 m	26.5 m	21.5 m

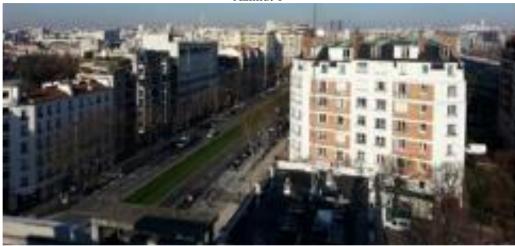
### Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

### **Vue des Azimuts**

Azimut  $0^{\circ}$ 



Azimut 120°



Azimut 240°

